

COMPTE-RENDU

3e RENCONTRE DU COMITÉ DE SUIVIS CONJOINT TENUE

LE 14 SEPTEMBRE 2023 À 13 H 30 EN FORMULE HYBRIDE À LA CENTRALE D'AMOS

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Mme Lina Dallaire souhaite la bienvenue à tous et explique le déroulement de la rencontre. À la demande des membres, la rencontre se tient en formule hybride à partir de la Centrale, située au 12, 1^{re} Avenue Ouest à Amos et de la plateforme Zoom.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Le quorum est atteint.

Nouveaux membres : Mme Marielou Thomas-Girardin, représentante du MERN en remplacement de Mathieu Beaudry, M. Philippe Angers, représentant de la MRC d'Abitibi, en remplacement de Mélanie Falardeau, M. Paul Julien, représentant du Lac Legendre, en remplacement de Paul Martel.

Invités : MM. Jean-Luc Bugnon, vice-président environnement, et Guillaume Angers, directeur environnement, représentants de Sayona.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lina Dallaire présente et commente l'ordre du jour.

Mme Mélanie Benoit mentionne aux membres qu'il sera impossible de présenter l'étude de faisabilité définitive (6.1), le sujet doit être reporté. Considérant l'importance du sujet, il est proposé de fixer une rencontre exceptionnelle à ce sujet. Un sondage (Doodle) sera transmis aux membres pour valider les disponibilités.

Les représentants des Municipalités précisent qu'une rencontre au mois de novembre n'est pas souhaitable puisque ce mois est consacré aux exercices budgétaires.

L'ordre du jour est adopté comme présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Mme Lina Dallaire fait la lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal du 20 avril 2023 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

4.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 20 AVRIL 2023

- Le seul suivi concerne les questions 39 et 41 de la FAQ. La question 41 (ensemencement hydraulique) sera mise à jour dans le document FAQ.

5. ÉCHOS DES MILIEUX

Des participants font part de certains échos de leur milieu respectif :

- M. Martin Roch, représentant de municipalité de La Motte, demande des nouvelles quant aux

discussions avec le MTQ concernant le dossier de la Route 109 (tronçon entre Amos et La Motte). Mme Galimi confirme que toutes les informations pertinentes en lien avec le transport actuel et potentiel ont été déposées au MTQ. Des études complémentaires sont à faire pour le secteur de La Corne.

Des préoccupations sont soulevées par les représentants municipaux. Il est mentionné que des vibrations se font déjà sentir dans certaines résidences et que l'augmentation du transport du minerai est une source d'inquiétude pour les citoyens. Certaines municipalités demandent de reconstruire la partie de la route 109 affectée afin de réduire les vibrations. Selon des informations transmises lors d'une rencontre avec les maires de la MRC d'Abitibi, il semble que le MTQ envisage de procéder au resurfaçage seulement (reporté à l'année prochaine). Pour les élus municipaux concernés, l'impact de l'augmentation du trafic (transports lourds) doit être considéré dans le dossier de la Route 109 puisque ce chemin n'a pas été conçu pour le passage de camions lourds au quotidien.

- Mme Mélanie Benoit confirme qu'une rencontre technique a bien eu lieu entre le MTQ et Sayona.
- M. René Roy mentionne les inquiétudes des riverains quant aux puits artésiens (jusqu'à 63 m) et la dynamique de la circulation des eaux au travers du roc. Dans le mandat du SESAT, le comité devra s'assurer que cette question est validée. (Prendre en considération les données hydrologiques). Dossier à suivre.

6. SUJETS

6.1. ÉTUDE DE FAISABILITÉ DÉFINITIVE

Reportée

6.2. SUIVIS BIOLOGIQUES

6.2.1. PROJET AUTHIER

Madame Benoit présente le programme de suivis biologiques et les objectifs visés pour les 4 éléments suivants :

1. Végétation

Les objectifs du programme sur les milieux humides (Marais, marécages et tourbières):

1. Documenter la végétation;
2. Documenter l'intégrité des milieux humides;
3. Anticiper les modifications.

2. Population de poissons (ichtyofaune)

Sayona propose un suivi compte tenu de l'importance générale attribuée à l'ichtyofaune. Les objectifs sont les suivants :

1. Suivi des populations de poissons du lac Kapitagama;
2. Analyse des concentrations en métaux dans la chair des poissons.

3. Population de chauve-souris (chiroptérofaune)

Compte tenu de la précarité des 4 espèces confirmées, Sayona mettra en œuvre un suivi des populations présentes. Les objectifs suivants sont visés :

1. Suivi des populations présentes sur ou à proximité du site minier;
2. Documenter les abondances par rapport à l'état de référence aux années 1, 5, 10 et 15 (20), et immédiatement après la restauration du site minier.

4. Engoulevent d'Amérique (oiseaux)

L'engoulevent d'Amérique est une espèce désignée menacée. Il a été repéré à 4 des 12 stations d'écoute. Le programme de suivi visera les objectifs suivants :

1. Suivre l'évolution de la population d'engoulevent d'Amérique en lien avec les activités du site;
2. Confirmer la nidification sur le site ou en périphérie et identifier les habitats d'intérêt à protéger, le cas échéant;
3. Le programme de suivi sera mis en œuvre dès le début de l'exploitation et il répété tous les trois ans.

6.2.2. COMPLEXE LITHIUM AMÉRIQUE DU NORD

Pour LAN, l'étude de 2013 démontrait des impacts sur l'apport en eau de six petits cours d'eau qui sont des aires de reproduction, d'alimentation et d'alevinage pour 3 espèces d'intérêt.

Madame Benoit présente le programme de suivis biologiques et les objectifs visés en lien avec les 3 éléments suivants :

1. Suivi des aménagements compensatoires pour le poisson

Le programme vise la création, la mise en valeur et l'amélioration d'habitats du poisson en vue de compenser les effets sur l'habitat du poisson.

2. Suivi des frayères à omble de fontaine dans le ruisseau R1, R2 et la rivière Landrienne

Les objectifs du programme sont de documenter les effets de la réduction et de l'augmentation du débit dans les frayères (12 au total) à omble de fontaine identifiées dans les ruisseaux, durant toute la durée de l'exploitation de la mine (une fois par année à l'automne, puis aux deux ans). Premier suivi prévu à l'automne 2023.

3. Population d'oiseaux (avifaune)

Le programme vise à évaluer les effets du projet sur des populations d'oiseaux migrateurs et des espèces d'oiseaux à statut particulier en période de nidification sur le site minier

6.3. SUJETS RÉGLEMENTAIRES

6.3.1. Rapport annuel LAN et bilan Authier Lithium pour 2021-2022

Mme Lina Dallaire informe les membres que le rapport annuel du Complexe Lithium Amérique du Nord et le bilan du projet Authier seront transmis par courriel aux fins d'approbation, laquelle est prévue lors de la rencontre du 7 décembre prochain.

7. MISE À JOUR DES PROJETS

Mélanie Benoît, conseillère en environnement

Bianca Galimi, communication et relations avec le milieu

7.1. PROJET AUTHIER

7.1.1. Consultation sur le transport du minerai

34 parties prenantes ont été sollicitées, 18 représentants de 9 parties prenantes ont répondu.

Les 3 priorités identifiées sont les suivantes :

1. Sécurité & Bien-être
2. Développement responsable et maintien des usages du territoire
3. Biodiversité & Environnement

Concernant spécifiquement le transport du minerai, les 6 préoccupations suivantes ont été identifiées :

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. L'état des routes (10/15 répondants) | 4. Émissions de GES (5/15) |
| 2. Bruit, ventilation et poussière (7/15) | 5. Milieu scolaire (2/15) |
| 3. Sécurité routière (5/15) | 6. Partage de la route (2/15) |

Les trois solutions principales proposées pour atténuer les impacts appréhendés du transport :

1. La création d'un pont reliant La Motte et La Corne
2. Une voie ferroviaire
3. Une adaptation au transport scolaire - horaire, routes, ajout de brigadiers

7.1.2. Avis de projet

Mme Mélanie Benoit informe le comité que l'avis de projet a été déposé le 31 août dernier et que l'avis public (journaux) a été publié le 13 septembre.

La consultation publique est actuellement en cours. C'est une période déterminante pour relever les enjeux et préoccupations à considérer pour l'étude préliminaire. Le dépôt de l'étude est planifié en décembre 2024 avec un retour attendu pour février ou mars 2024. Le lien sera acheminé aux membres du comité.

7.1.3. Prochaines étapes

- Suite à l'avis de projet, une liste d'enjeux sera soumise par le MELCCFP et précisera des éléments à considérer dans l'étude d'impact à réaliser pour le projet Authier ;
- La consultation publique du 13 septembre au 13 octobre ;
- Mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement avec les consultants spécialisés.

Les membres demandent que le cheminement de ces étapes soit toujours présent à l'ordre du jour. Cela permettrait de connaître les éléments de la consultation et les recommandations du MELCCFP et de suivre l'évolution de l'étude d'impact.

7.2. LITHIUM AMÉRIQUE DU NORD

7.2.1. Premier envoi de concentré de lithium

Le 2 août dernier a eu lieu une première livraison d'environ 20 500 tonnes de concentré de spodumène (lithium). Le tout a été vendu au prix courant mondial. Il s'agit d'un premier revenu provenant des opérations du Complexe Lithium Amérique du Nord depuis le démarrage réussi en mars 2023.

7.2.2. Campagne de forage LAN

La campagne de forage est complétée à 65%.

Les phases en sont à l'évolution suivante :

Phase 1: 98 % - phase 2 : 34 % - phase 3 : 51 % - phase 4 : 60 %.

7.2.3. Programme de suivi du bruit – Lac Legendre

Une rencontre avec les citoyens du Lac Legendre a eu lieu le 6 septembre 2023. Trente-cinq personnes ont assisté à la présentation du programme de suivi du bruit. Cette rencontre faisait aussi à terminer les discussions entreprises en août dernier. Une autre rencontre est à venir, plus de détails seront transmis ultérieurement.

8. GUIDE DE FONCTIONNEMENT ET STRUCTURE DES RÉUNIONS

Mme Lina Dallaire invite les membres à prendre connaissance du Guide de fonctionnement et structure des réunions, et ce, en vue de l'adoption prévue lors de la rencontre du 7 décembre 2023.

9. VARIA

La prochaine rencontre se tiendra le 7 décembre prochain.

Les membres soulèvent l'importance qu'ils accordent d'être informés à chacune des rencontres des actions mises en place et des rencontres faites par Sayona auprès des nombreuses parties prenantes des deux projets. De nombreuses rencontres, démarches et actions sont réalisées par Sayona et les membres n'en sont pas nécessairement informés. En l'absence de communication à cet effet, il devient difficile d'évaluer globalement l'avancement des discussions et l'évolution des dossiers. Il est convenu que ces informations se retrouveront à l'intérieur du point « ÉCHOS DU MILIEU » et que les représentantes de Sayona dresseront un résumé des actions et en assureront le suivi.

10. FIN DE LA RENCONTRE

Mme Lina Dallaire remercie les membres de leur présence.

La rencontre prend fin, il est 15 h 35.

PARTICIPATION

Présences :

Bianca Galimi, communication et relations avec le milieu

Valérie Pelletier, cheffe de bureau
Sayona

Guillaume Angers, directeur environnement
Sayona

Paul Lafrenière, maire
Municipalité de La Motte

Stéphane Bessette, administrateur
Conseil régional en environnement de l'A-T

M. Jean-Paul Gosselin, conseiller
Municipalité de Preissac

Robert Cloutier, administrateur
CCICA

Philippe Angers, chef d'équipe
Service de l'aménagement du territoire MRC
d'Abitibi

Mélanie Benoit, conseillère en environnement
Sayona

Jean-Luc Bugnon, vice-président environnement
Sayona

Michel Gagnon, conseiller
Municipalité de Barraute

Paul Julien, représentant
Comité de citoyens du Lac-Legendre

M. Martin Roch, maire
Municipalité de Saint-Mathieu

René Roy, représentant
Comité de citoyens du Lac des Hauteurs

Marilou Girard-Thomas, conseillère aux affaires
territoriales MERN, directeur régional de l'A-T

Lina Dallaire, coordonnatrice Cégep AT
Chantal Gaivin, collaboratrice Cégep AT

Absences :

André Beauchemin, conseiller
Municipalité de La Corne

Yves Grafteaux, directeur général
Organisme de bassin versant du Témiscamingue

Éric Comeau, maire
Municipalité de La Corne

Sylvester Trapper
Première Nation Abitibiwinni

Réjean Richard, représentant
Comité de citoyens de La Motte

Fabien Garant, directeur général
Mont Vidéo

Anne Gauthier, agente de communication
SADC Harricana

Pamela Papatie
Communauté du Lac-Simon

Marcel Masse, représentant
Comité de citoyens de La Motte